
Mise en place d'un prêt de broyeur à végétaux pour les particuliers

Tulle Agglo

4 Rue du 9 Juin 1944

19000 Tulle

[Voir le site internet](#)

Nicolas Styza

nicolas.styza@tulleagglo.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :

CONTEXTE

Les déchets végétaux, en particulier la taille des arbres sont un problème pour bon nombre de personnes, notamment en milieu urbain, la difficulté principale est l'évacuation des déchets végétaux de part leur taille et leur fort encombrement. La déchèterie offre un bon moyen d'évacuation mais y amener ses déchets n'est pas chose aisée ou implique plusieurs allers-retours. En Corrèze l'interdiction totale de brûlage émise par la préfecture s'est aussi traduite par une forte augmentation des apports de déchets verts en déchèterie, occasionnant pour le service un surcoût notamment en terme d'évacuation de bennes.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif principal de l'action a été de trouver une solution pour limiter les apports en déchèterie et pousser les administrés à composter leurs déchets de jardin le plus possible. Un service de prêt de broyeurs à végétaux pour les particuliers a donc été mis en place. Le principe est simple : prêter un broyeur de branches afin de permettre aux administrés de broyer et d'utiliser le résultat en paillage ou pour le compostage.

Résultats quantitatifs

L'opération a débuté depuis plus de 2 ans, avec un nombre d'emprunt assez faible au démarrage de l'opération, une augmentation exponentielle du nombre d'emprunts s'est faite grâce à une communication accrue sur ce nouveau service et des démonstrations dans les quartiers. En 2015 ce sont plus de 140 emprunts qui ont été réalisés, En 2016 ce nombre devrait encore augmenter suite à l'achat de 2 broyeurs supplémentaires.

Résultats qualitatifs

Pas de baisse significative des apports de déchets verts en déchèteries due en grande partie à une mise en place d'interdiction de brûlage des végétaux sur le département. Le prêt de broyeur a permis tout de même d'améliorer la qualité du compost chez les particuliers ayant empruntés le broyeur ou même diminué l'utilisation des herbicides pour ceux qui ont utilisés le broyat en paillage sur les massifs.

MISE EN OEUVRE

Planning

Passation des marchés 1 mois

Offre tout au long de l'année

Moyens humains

1 personne pour la gestion des réservations et la remise du matériel avec explications

Moyens financiers

Achat de broyeur à végétaux: 1 850 € HT / pièce

Achat de rampes de chargement: 120 € HT

Moyens techniques

Local de stockage des broyeurs

Partenaires mobilisés

- mairies pour information dans le bulletin municipal
- presse locale
- service communication
- associations de quartier

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Le prêt gratuit de broyeurs à végétaux est un service qui ne cesse d'augmenter, c'est un système gagnant - gagnant !

Au delà de l'investissement d'achat c'est un service qui présente des atouts autant pour le particulier que pour la collectivité.

pour la collectivité:

- baisse des apports de déchets verts en déchèterie
- création d'un service supplémentaire pour les administrés
- amélioration du compostage chez les particuliers (gisement de broyat)

pour les particuliers:

- moins de manutention des déchets verts
- création d'un gisement de broyat (paillage ou compostage)
- moins d'allers / retours en déchèteries

Difficultés rencontrées

Peu d'opérations similaires sur le territoire

beaucoup de demandes de personnes extérieures à l'agglomération

Recommandations éventuelles

Les broyeurs à végétaux présentent une usure avancée du fait de leur utilisation soutenue, le choix du matériel est donc crucial, préférer un matériel professionnel ou semi professionnel réduira les frais d'entretiens. Par ailleurs il est possible de demander une rétribution symbolique pour le prêt de broyeurs à végétaux afin de financer les frais d'entretien.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | BROYEUR | MENAGE | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Juillet 2016

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Laurent JARRY

laurent.jarry@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine